

**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Marseille – 06 Décembre 2018**

Présents:

Jean-Pierre BENSAID
Didier CALAS
Emmanuel GABAS
Yves KIMMOUN
Ludovic PIERRU
Alexandre RANQUE
Lucien SALEMI

Excusés:

Elodie ANDREANI
Brigitte BAILET
Carole BOYER
Christian CARNIEL
Christine CRISPIN
Jean FERRANDINI
Séverine GARGUILO
Jacques SAUER

Lucien Salemi précise que Laurence Honoré, directrice du Pôle Services aux Entreprises de l'Upe13 assurera le secrétariat du syndicat en l'absence de Christine Passaquet qui suit une formation jusqu'en juin 2019 dans le cadre d'un CIF.

1/ Approbation du compte-rendu du CA du 14 juin 2018

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité

2/ Représentation d'EDV Med

Emmanuel Gabas précise que sur le 06, le 1^{er} office de tourisme métropolitain a été créé. Les offices de tourisme des différentes villes sont ainsi fusionnés. Chaque ville abonde le budget du nouvel office de tourisme.

Cette mutualisation à l'échelle métropolitaine présente plusieurs avantages à savoir :

- Une visibilité et représentation plus fortes notamment dans les congrès
- Une concentration des moyens

Brigitte Bailet a représenté EDV Med lors des réunions de création de ce nouvel office de tourisme.

A vérifier l'adhésion de la ville de Menton car cette commune ne fait pas partie de la métropole.

Jean-Pierre Bensaïd précise que les offices de tourisme sur la métropole Aix Marseille Provence sont également en train de se rapprocher pour créer un office de tourisme métropolitain.

Le financement par le reversement de la taxe séjour est complexe notamment avec le développement des centrales Airbnb, Booking et Abritel. Le système Booking par exemple ne permet aucun contrôle sur le reversement de la taxe.

Sur les Bouches du Rhône, il faudra veiller à la cohérence entre Provence Tourisme (nouveau nom du CDT13) et l'office de tourisme métropolitain surtout dans la perspective de la fusion du Conseil Départemental 13 et de la métropole Aix Marseille Provence.

Plus largement au niveau régional, les 2 CRT Provence d'une part et Côte d'Azur d'autre part continuent à coexister.

Jean-Pierre Bensaid explique que le tourisme à Marseille progresse avec l'amélioration de l'image de la ville. La saleté demeure toutefois un problème.

L'activité croisières se porte bien également avec 1,7 million de passagers et 513 escales. Les retombées économiques pour les commerçants restent cependant limitées.

Le stationnement des cars des croisiéristes est une difficulté à Marseille comme dans d'autres villes de la région (ex : Villefranche sur mer).

Par ailleurs, le respect des normes écologiques par les bateaux de croisière est un vrai sujet. *(cf. décision justice du 26/11/2018 : La justice française a lourdement condamné un commandant de navire pollueur le 26 novembre 2018. Evans Hoyt, le capitaine de l'Azura, écope d'une amende de 100.000 euros pour avoir utilisé du fioul trop polluant - et illégal - en mars dernier. Une partie de l'amende qui lui a été infligée, à hauteur de 80.000 euros, devra être réglée par son employeur, Carnival, le leader mondial du secteur de la croisière.)*

En 2019, Provence Tourisme lance l'année de la gastronomie de mars à septembre. Un budget conséquent est alloué à cette opération.

3/ Reporting financier

Yves Kimmoun présente les comptes pour l'année 2018.

EDV Med présente une bonne gestion.

Les membres du CA s'accordent sur le fait qu'il faut être vigilant pour les années à venir et garder des réserves car les partenariats sont de plus en plus difficiles à concrétiser.

Les membres du CA actent également le fait que les administrateurs pourraient parrainer des entreprises du voyage qui soient ni membre de l'APST, ni membre d'EDV.

Dans ce cas, la cotisation de la première année serait prise en charge à 50% par le siège et 50% par EDV Med.

4/ Evénements

- **Convention du Comité des Régions**
Lucien Salemi, président d'EDV Med et du Comité des Régions, précise que la convention a eu lieu du 16 au 18 novembre 2018 à Lyon. Elle a réuni 42 participants dont 5 membres d'EDV Med. Cette convention a été bien réussie et les comptes ont été équilibrés.

- **Congrès Madère**
Le congrès aura lieu du 31 janvier 2019 au 3 février 2019. Le tarif est intéressant car l'île de Madère prend en charge beaucoup de frais. Les informations sur ce congrès sont sur le site. Il faudra relancer les adhérents à ce sujet.

- **Assemblée Générale 2019**
L'Assemblée Générale se tiendra le 27 mars 2019 à l'occasion de la 15^{ème} édition du DITEX au Palais du Pharo à Marseille.

- **Convention EDVMED 2019**
Pour la convention 2019, Lucien Salemi propose de se rapprocher de Christine Crispin pour définir la destination et la période idéale sur le 2^{ème} semestre. Un groupe de travail au sein du CA est constitué pour piloter ce projet et définir la thématique. Il est constitué de :
 - Emmanuel Gabas
 - Yves Kimmoun
 - Lucien Salemi
 - Didier Calas
 - Christine Crispin

Objectif : 60 participants

5/ Calendrier des réunions statutaires 2019

Pour les Conseils d'Administration, la présence des élus est obligatoire. Après 3 absences consécutives, les membres du CA se réservent le droit d'exclure le membre après examen des raisons.

Les CA auront lieu en matinée :

- Le 27 mars 2019 (même jour que l'assemblée générale)
- Le 6 juin 2019
- Le 12 septembre 2019
- Le 5 décembre 2019

6/ Questions diverses

Gilets jaunes : les membres du CA signalent une baisse d'activité depuis 10 jours en raison des blocages des gilets jaunes.

A 11h30, le CA d'EDV Med accueille ses invités.

- Laurent Dussaucy – directeur des ventes SNCF
- Bruno Georgelin – Directeur régional Air France
- Thierry Huck, ex-directeur du tourisme à la CCIMP
- Patrice Uljasz, Directeur commercial Croisières Marseille Calanques